

*domination anglaise de 1346 à 1558* dessinée au XIX<sup>e</sup> siècle par un érudit local en s'interrogeant sur sa valeur documentaire.

Une 5<sup>e</sup> et dernière partie : *Depuis le Moyen Âge* regroupe des contributions concernant les époques moderne et contemporaine. D. Le Page dans les *Variations autour des clés* énumère tous les usages qui en sont faits mais aussi, avec l'appui d'un texte savoureux, montre que les confier permet de tester la confiance qu'on peut avoir dans l'autre. J.-L. Le Cam analyse une ordonnance de 1646 revalorisant les salaires des maîtres de Wolfenbüttel dans le duché de Brunswick, école durement touchée par la Guerre de Trente Ans. Le duc souhaite voir publier à cette occasion « une certaine méthode générale d'enseignement » ! Pour étudier *La mémoire des voyageurs dans le pays de Lorient (1636-1868)*, G. Le Bouëdec recourt à un classement selon les raisons qui ont motivé leur déplacement. J. Balcou dans *Le Moyen Âge de Renan : savoir et croire* expose comment l'écrivain a cherché dans la période médiévale ce qui a conduit au progrès d'où son intérêt pour Averroès, tout en manifestant son admiration pour *l'Imitation de Jésus-Christ* et sa sympathie pour François d'Assise. D. Delouche termine le volume en analysant les deux interprétations du XX<sup>e</sup> siècle sur *L'union de la Bretagne à la France*. Elle y montre l'importance qu'eut une *Histoire de notre Bretagne* parue en 1922 et illustrée par Jeanne Malivel, qui donne une vision douloureuse de l'événement en contradiction avec celle qu'offrait depuis 1911 le groupe sculpté par Jean Boucher dans la niche de l'hôtel-de-ville de Rennes.

La variété des sujets abordés, la qualité des contributions et leur richesse documentaire donnent un grand intérêt à ce très beau livre d'hommages.

Monique CHAUVIN-LECHAPTOIS

Laurence MOAL, *L'étranger en Bretagne au Moyen Âge. Présence, attitudes, perceptions*, préface de Jean KERHERVÉ, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 437 p.

Laurence Moal a soutenu en mai 2007 à l'université de Bretagne occidentale une thèse de doctorat d'histoire sur l'étranger en Bretagne au Moyen Âge. Un an après cette soutenance, voici qu'une version, nécessairement remaniée par les exigences d'une édition imprimée, est publiée par les Presses universitaires de Rennes. Saluons cet exploit, car on sait combien un tel travail qui passe parfois par une réécriture est ingrat et difficile. L'auteur renvoie elle-même à son imposant travail dactylographié pour apprécier la complétude de ses recherches (3 vol.), notamment un certain nombre de citations et de tableaux qui ne figurent pas dans la version édi-

tée, mais aussi et surtout le catalogue prosopographique couvrant la période 1364-1514 en 2 volumes, qui recense plus de 2 600 personnages identifié(s). L'étendue chronologique de ce catalogue permet une première remarque : le titre de l'ouvrage implique une étude de l'étranger tout au long du Moyen Âge, alors que le catalogue ne porte que sur le bas Moyen Âge. De fait, les conclusions auxquelles Laurence Moal parvient concernent les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, du moins pour ce qui est de l'analyse des sources diplomatiques qu'elle a dépouillées (actes du pouvoir ducal central et local et des administrations municipales). Pour autant, on ne peut que lui reconnaître le mérite de les avoir toutes explorées, qu'elles soient conservées dans les dépôts des archives départementales ou communales de la Bretagne historique. Cet important et fastidieux travail lui permet de donner mille et un exemples qui viennent agréablement et judicieusement appuyer ses conclusions et démonstrations. Mais qu'en est-il des autres périodes du Moyen Âge ? Ils se trouvent indirectement traités, notamment pour le haut Moyen Âge, par le recours aux sources littéraires et narratives que Laurence Moal a exploitées : leurs auteurs – des intellectuels – y donnent leur représentation des étrangers, depuis ceux qui envahirent le duché pendant les hautes époques. Il faut pour autant se prémunir de tout systématisme, et garder constamment présent à l'esprit la date de rédaction de ces sources. Elles ne sauraient impliquer, même si les invasions ont fortement marqué la conscience bretonne, que l'on puisse plaquer des concepts ou des représentations de l'étranger tardivement intellectualisés à ces périodes, sous peine d'anachronisme, comme on ne peut parler de l'étranger au Moyen Âge en faisant référence aux idées xénophobes contemporaines. Le mérite de Laurence Moal est d'éviter de tels écueils.

Pour Laurence Moal, l'étranger, c'est celui qui n'est pas du duché de Bretagne : cela pose le duché en État indépendant, de fait sinon de droit. Pour contestable qu'elle soit, une telle délimitation du sujet permet de stimulants développements sur le sentiment national breton, qui ne s'est pas tant constitué contre le Français, et en cela l'appartenance du duché de Bretagne au royaume de France n'est pas remise en cause, mais en définitive contre le Saxon, c'est-à-dire l'Anglais.

L'ouvrage s'ouvre sur une introduction méthodologique impeccablement menée, qui conclut sur le fait que l'étranger dans la Bretagne ducal est d'abord un Anglais (33 %), puis un Français (29 %), un Espagnol (15 %) plus rarement un Italien (6 %) ou un Allemand (6 %). Il s'articule ensuite en trois grandes parties d'inégale importance, qui reflètent précisément les titres secondaires de l'ouvrage. La première partie, de loin la plus longue, traite du cadre sociologique, et aborde la présence et les activités des étrangers en Bretagne. On ne sera pas surpris d'y lire que les gens de mer, marins ou négociants, ont été majoritaires en Bretagne (40 %). Viennent ensuite des diplomates et des officiers (22 %), et enfin des gens

de guerre (20 %). Cette dernière présence est malgré tout sous-évaluée en raison du mode de calcul statistique, qui n'a pris en compte que des groupes compacts (armées, garnisons). Ces gens de guerre sont mal acceptés par les populations, qui doivent contribuer à leur entretien et à leur hébergement, et subissent leur soldatesque. Les étrangers au service du prince sont peu nombreux, sauf sous le règne de Jean IV, et on relève que les Italiens sont appréciés pour leurs aptitudes financières et comptables. On regrettera que l'étude de la composition des hôtels des duchesses d'origine étrangère n'ait pas été systématiquement menée – sans doute en raison de la rareté des sources : elle aurait certainement permis d'affiner cette présence étrangère dans l'immédiat entourage des ducs et duchesses. Les Espagnols et les Italiens sont ceux qui se sont le mieux implantés en Bretagne, développant des stratégies familiales et immobilières facilitant, surtout pour les seconds, leur intégration dans la société bretonne.

La deuxième partie aborde le cadre juridique et institutionnel, autrement dit le traitement de l'étranger par le pouvoir ducal. Les analyses sont conduites à partir du dépouillement d'une masse de traités internationaux, de sauvegardes individuelles ou de sauf-conduits, systématiquement exploités. Elles concluent à l'absence d'un statut de l'étranger véritablement défini, et au fait que la condition de l'étranger est très sensible à la conjoncture politique. La position de l'étranger est donc ambiguë. Certains groupes apparaissent plus avantagés en fonction de leur activités, comme les marchands (car ils sont nécessaires à la prospérité économique du duché, mais les privilèges qui leur sont accordés peuvent à tout moment être supprimés), les agents diplomatiques (car ils fondent la politique d'indépendance du duché) et les pèlerins. En définitive, la politique ducale est tiraillée entre deux tendances contradictoires : un désir d'indépendance d'un côté, qui passe par le rejet de toute ingérence étrangère dans le duché ; de l'autre, la nécessité croissante de recourir à l'étranger, justement pour se donner les moyens de cette politique d'autonomie. D'une certaine manière, la souveraineté ducale s'est construite en s'appuyant sur l'étranger, qu'elle l'ait accepté ou repoussé.

La troisième partie tire ses conclusions d'une analyse approfondie et brillamment menée du champ lexical de l'étranger à partir de sources narratives historiques bretonnes, les deux histoires universelles (le *Chronicon Briocense* et les *Grandes croniques de Bretagne* d'Alain Bouchart), quatre histoires de la Bretagne (celles de Jean de Saint-Paul, les deux chroniques de Pierre Le Baud et le *Bréviaire des Bretons* en vers), deux biographies (celle de Jean IV par Guillaume de Saint-André et celle d'Arthur de Richemont par Guillaume Gruel), et enfin deux généalogies (*La généalogie des roys, ducs et princes de Bretagne* et *La généalogie de la maison de Vitré* de Pierre Le Baud). Alors que les témoignages d'hostilité sont rares dans les sources diplomatiques, judiciaires ou financières, on les

trouve dans les sources étudiées par Laurence Moal, mais il s'agit d'une hostilité intellectuelle, «de plume», qui ne reflète pas un sentiment généralement partagé par tous les habitants du duché. Mais si l'étranger y est «instrumentalisé» idéologiquement, alors qu'il l'était politiquement dans les actes administratifs, cette instrumentalisation a servi à favoriser la prise de conscience nationale.

Les conclusions finales de Laurence Moal sont nuancées et prudentes. La présence de l'étranger a été admise dans le duché breton, voire requise, lorsqu'il s'est agi de renforcer l'indépendance économique et politique de l'État. L'attitude du pouvoir ducal est donc bienveillante à partir du moment où l'étranger sert les intérêts du duché et, de ce point de vue, la définition d'un cadre légal pour accueillir l'étranger a été une constante de la politique ducale. Elle l'a été aussi car l'étranger a représenté une manne financière et a apporté une compétence particulière, dans le domaine de l'Église, des armes ou des finances. L'étranger a donc été en quelque sorte un instrument de la souveraineté des ducs, mais cette politique a eu son revers. L'étranger a été au cœur de la crise de la fin du règne de François II : on a continué de se servir de lui pour mener la politique d'autonomie, mais cette fois-ci il a aussi été accueilli dans les plus hautes sphères du pouvoir et cela a mal été accepté notamment auprès de la haute noblesse «francophile». Charles VIII s'est saisi de ce prétexte pour envahir le duché et sonner le glas de son indépendance.

Quatorze tableaux, quinze graphiques, seize cartes, et dix-neuf illustrations couleurs, tous très soignés dans leur forme et leur fond, viennent à l'appui des propos. Six pièces justificatives complètent cet impressionnant dispositif, choisies avec soin pour évoquer différents aspects de la présence de l'étranger en Bretagne, pour lesquelles on peut faire remarquer quelques erreurs de lecture (par exemple, lire «certifiée», et non «commissaire» dans la pièce justificative n° 6, à la fin de la première ligne). Ce détail n'enlève rien aux mérites de l'ouvrage de Laurence Moal, d'une très grande tenue et rigueur scientifiques.

Philippe CHARON

*Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences. Colloque international de Cerisy-la-Salle 5-9 octobre 2005, sous la direction de Joëlle Quaghebeur et Bernard Merdrignac, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 380 pages.*

Bien que les Bretons et les Normands soient arrivés en France à des époques différentes, l'histoire des deux duchés au milieu du Moyen Âge est très étroitement liée, comme on le reconnaît depuis longtemps. «On ne